

Emploi type et objectifs

A partir de documents constructeurs et en exploitant l'instrumentation appropriée, l'Agent d'Installation et de Maintenance des Equipements Numériques est chargé de l'installation, de la mise en service ainsi que de la maintenance corrective et/ou préventive d'équipements électroniques et numériques.

L'Agent d'Installation et de Maintenance des Equipements Numériques intervient seul ou en équipe sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique à toutes les phases du processus d'installation, de mise en service et de maintenance des appareils, d'équipements ou de systèmes de vidéosurveillance, de contrôle d'accès, de multimedia et d'anti-intrusion, en intégrant les aspects relationnels, économiques et en respectant les consignes de sécurité. Il intervient en entreprise ou chez des particuliers.

Lors des installations et mise en service l'Agent doit configurer, paramétrer et régler ces appareils.

Durant les interventions de maintenance, l'AIMEN diagnostique en utilisant les moyens appropriés, identifie la panne et procède à la remise en état.

Public et conditions d'admission

Etre reconnu travailleur handicapé et avoir une décision d'orientation en formation émanant de la MDPH de votre département.

- Intégrité fonctionnelle des 2 mains, pas de troubles visuels importants
- Station debout prolongée (90 %), flexions et rotations du tronc, travail des bras en élévation
- Rigueur dans le suivi des procédures
- Aptitudes au travail en équipe
- Maîtrise de la langue française
- Capacité d'établir et maintenir une bonne relation avec l'environnement professionnel
- Un esprit logique et rigoureux

Formation

Pédagogie :

Nous alternons les cours collectifs avec les travaux en sous-groupes en proposant un appui individuel. Des nombreuses mises en situations pratiques impliquent une participation et de l'autonomie.

Moyens :

Nous utilisons exclusivement du matériel récent et en phase avec les nouvelles technologies. Notre plateau technique est conforme aux appareils utilisés en entreprise.

Durée :

17 mois de formation technique dont 2 mois d'application en entreprise
Une préparatoire spécifique intégrée de 4 à 6 mois est indispensable

Validation :

Le TP (Titre Professionnel) d'Agent d'Installation et de Maintenance des Equipements Numériques, de niveau V, est délivré par la Ministère chargé de l'Emploi. Si l'ensemble des compétences du TP ne sont pas acquises, des CCP (Certificat de Compétences Professionnelles) peuvent être obtenus et délivrés.

Programme de la formation

Quatre compétences spécifiques au métier : vidéosurveillance, contrôle d'accès, multimédia et anti-intrusion sont évaluées, en contrôle continu, pendant la formation par des ECF (Evaluations passées en Cours de Formation).

Nous réalisons tout au long de la formation un accompagnement au développement de compétences complémentaires : informatique, anglais technique, projet professionnel, habilitation électrique.

- **Périodes d'Application en Entreprise :**

Elles ont pour objectif de mettre le stagiaire en situation réelle de travail.

- **Réalisation d'un DP (Dossier Professionnel) :**

L'ensemble des pratiques professionnelles abordées en atelier et en entreprises fait l'objet d'un Dossier Professionnel, soumis à l'appréciation des membres du jury lors du titre.

**Contact : Sylvie Besnard 06 77 08 43 90
s.besnard@ucrm.fr**